

LANCEMENT DU COMITÉ DE CONCERTATION RÉGIONAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES DE LA CÔTE-NORD

Sept-Îles, le 11 juin 2018 – Le comité de concertation régional pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées de la Côte-Nord a officiellement été lancé aujourd’hui à Sept-Îles en présence des nombreux partenaires impliqués.

La création de ce comité découle du Plan d’action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille. En effet, la concertation régionale des partenaires est une des mesures identifiées afin de favoriser une intervention précoce selon l’expertise appropriée.

Les objectifs de ce comité sont de se donner une compréhension commune de la maltraitance afin de favoriser un repérage précoce, d’établir des mesures d’accès aux services, d’accompagner les personnes vers les services appropriés et de favoriser la concertation entre les partenaires, en lien avec le rôle respectif de chacun. Il visera aussi à adopter et à assurer la mise en œuvre du deuxième plan d’action régional 2018-2022.

Ce plan d’action servira à établir les prochaines actions, ainsi que le déploiement du processus d’intervention concerté découlant de l’Entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées, dans le but de garantir une meilleure protection et d’apporter l’aide nécessaire aux personnes âgées en situation de vulnérabilité de notre région.

À l’automne 2017, la coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées a tenu une première rencontre afin de mettre en place le cadre de fonctionnement du comité. Elle était accompagnée de représentants de la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord, de la Direction du programme de soutien à l’autonomie des personnes âgées du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, de la FADOQ région Côte-Nord, de l’Appui Côte-Nord et du Centre d’aide aux victimes d’actes criminels de la Côte-Nord. Plus de 25 partenaires des secteurs de la justice, de la sécurité publique, des services sociaux, du communautaire et des Premières Nations se sont ensuite joints au comité.

Pour plus d’information, vous pouvez joindre la coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, Mme Claire Plante, au 418 962-9761, poste 452427, ou visiter le site Web du CISSS de la Côte-Nord :

www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/personnes_agees/maltraitance.html

- 30 -

Source : Nicolas Célant
Agent d’information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252281